

# **Réalités et enseignements d'une démarche de recherche action en partenariat sur les sites d'Ayos et de Galim, Cameroun.**

**Philippe PEDELAHORE**  
IRAD/CIRAD, PRP Innovation  
Tél. 96 26 13 86, [philippe.pedelahore@cirad.fr](mailto:philippe.pedelahore@cirad.fr)

**Rosine TCHATCHOUA**  
Université de Dschang, PRP Innovation  
Tél. 75 25 96 00, [tdrosine@yahoo.fr](mailto:tdrosine@yahoo.fr)

**Menimo TONKA**  
IRAD, PRP Innovation  
Tél. 77 47 08 11, [menimo.tonka@yahoo.com](mailto:menimo.tonka@yahoo.com)

**Martin NDONNA**  
MINADER, Projet PARI  
Tél. 77 66 90 63

## RESUME (541 mots)

La libéralisation des filières marchandes café et cacao qui structuraient auparavant l'agriculture du Sud Cameroun et le désengagement de l'Etat ont conduit à une plus grande instabilité des marchés agricoles et à la mise en œuvre par les exploitations agricoles familiales de stratégies de diversification de leurs productions et activités. Face à cet environnement plus changeant et à l'échec des méthodes de vulgarisation descendantes classiques la recherche teste de nouvelles méthodes de co-construction d'innovations avec ses partenaires paysans. Le volet n°1 du projet de recherche en partenariat « innovation », qui traite de l'impact des produits de la recherche sur les processus d'innovation paysanne, a conduit les chercheurs à participer directement sur le terrain à la co-construction d'innovations avec leurs partenaires paysans.

La démarche utilisée est celle de la recherche action en partenariat (RAP) qui associe production de connaissance et participation au changement. Les premières phases de cette démarche visent à constituer le collectif RAP et à définir collectivement les thèmes de recherche action à développer. Le traitement des questions communes fait ensuite l'objet de la mise en œuvre de dispositifs de terrains (tests, formations, études approfondies...). et d'une valorisation partagée des résultats. Sur la base de deux expériences conduites dans les sites d'Ayos (Province du Centre) et de Galim (Province de l'Ouest) cet article présente et analyse les réalités et contraintes rencontrées dans la mise en œuvre de ce type de démarches RAP au Sud Cameroun ainsi que les résultats obtenus. Cette communication est basée sur l'analyse des comptes rendus des réunions entre acteurs et sur les diverses observations de terrain.

Cette communication montre tout d'abord l'importance du rattachement institutionnel du porteur initial du projet et du type d'organisation paysanne concerné par ce partenariat. Ces éléments déterminent en grande partie les modalités de création du partenariat, le « poids » respectif de chacun des partenaires, et la définition des questions communes.

Elle décrit ensuite les différents types d'outils et de méthodes utilisées pour la mise en place des dispositifs de terrain. Elle montre que c'est tout particulièrement durant cette phase que les perceptions et références des chercheurs et celles des producteurs sont confrontées et qu'elles s'enrichissent mutuellement. Il est donc important de ne pas imposer un modèle de dispositif préétabli par les chercheurs. Elle montre également qu'il est important de bien cerner avec les différents partenaires les différents objectifs que l'on assigne à ces dispositifs de terrain (essais agronomiques, occasion de formation, identification des pratiques locales...) et de veiller à rester réaliste quand au nombre d'objectif que l'on se fixe pour un même dispositif.

Cette communication aborde enfin la question de la formalisation du partenariat et des rythmes de sa construction. Elle montre que des phases d'engagement et de retrait se succèdent au cours de ces différents processus RAP en fonction de la qualité de la communication et des résultats obtenus. Elle montre également que les contraintes en ressources humaines et matérielles et les accidents de parcours, non directement liés à l'action du collectif RAP, peuvent également largement en modifier les rythmes d'exécution.

Cette communication conclue en indiquant que si les méthodes de type RAP sont utiles pour l'identification des questions communes et la définition de dispositifs partagés, leurs exigences en termes de ressources humaines et matérielles et en termes de temps apparaissent importantes et peuvent en limiter la diffusion.

Mots clés : recherche-action, partenariat, essais en milieu réel, diagnostic.

## RESUME (194 mots)

Le volet n°4 du projet de recherche en partenariat « innovation », qui traite de l'impact des produits de la recherche sur les processus d'innovation paysanne a débuté en janvier 2007. Si une partie de ce travail est conduit à travers la réalisation d'enquêtes et d'entretien visant à préciser les processus d'innovation paysanne, un autre volet consiste pour les chercheurs à participer directement sur le terrain à la co-construction d'innovations avec leurs partenaires paysans. La démarche utilisée est celle de la recherche action en partenariat (RAP) qui associe production de connaissance et participation au changement. Les premières phases de cette démarche visent à constituer le collectif RAP et à définir collectivement les thèmes de recherche action à développer ainsi que les dispositifs de terrains à mettre en place (tests, formations, études approfondies...). Sur la base de deux expériences conduites dans les sites d'Ayos (Province du Centre) et de Galim (Province de l'Ouest) cet article présente et analyse les réalités et contraintes rencontrées dans la mise en œuvre de ce type de démarches RAP au Sud Cameroun et tente d'en tirer des enseignements d'ordre méthodologiques et pratiques pour la mise en œuvre de telles démarches.

Mots clés : recherche-action, partenariat, essais en milieu réel, diagnostic.

## 1) Introduction.

Le projet REPARAC<sup>1</sup> (Renforcement des Partenariats dans la Recherche Agricole au Cameroun), vient en appui à douze projets de recherche en partenariat ou PRP. Ces projets de recherche sont menés en partenariat avec les acteurs locaux et en particulier les producteurs agricoles et leurs organisations..

Le PRP « innovation », initié en janvier 2007, est l'un des douze PRP financés par le projet REPARAC. Ce PRP vise, pour les chercheurs qui y sont impliqués, à mieux décrire les processus d'innovation paysanne et leurs principaux déterminants. Il s'intéresse essentiellement aux dynamiques de diversification des systèmes à base de cacao ou de café qui développent de nouvelles cultures marchandes (manioc, maïs, maraîchage...). Il cherche en particulier à estimer l'incidence des produits de la recherche et des actions des organismes d'appui dans ces processus d'innovation. En complément des travaux d'enquêtes visant à la description de ces dynamiques, il a développé des démarches de type RAP sur deux principaux sites : Ayos situé à 120 km à l'est de Yaoundé et Galim localisé à 320 km au nord-ouest de Yaoundé (voir figure n°1).

Cette communication, après avoir rappelé les objectifs et les principales étapes d'une démarche RAP, décrit et analyse les premiers résultats de la mise en œuvre de ce type de démarche dans ces deux sites, et tente d'identifier les premiers enseignements de ces deux expériences en cours de développement.

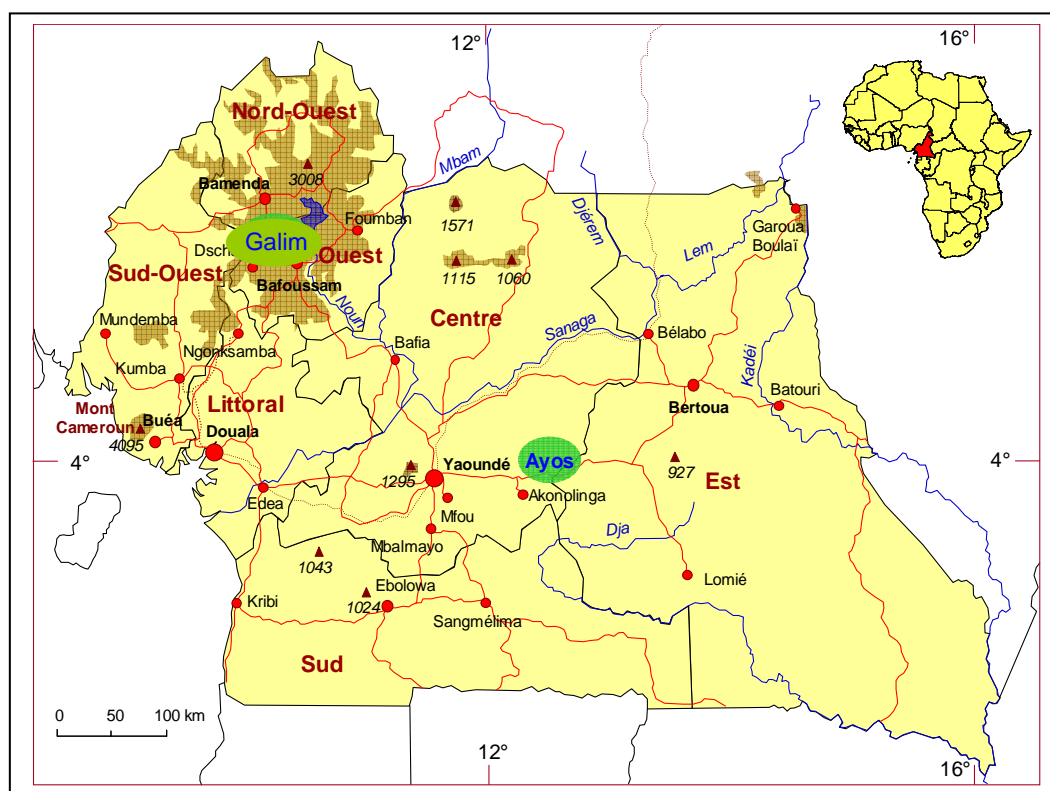


Figure n°1 : Localisation des deux sites de travail dans le « Grand Sud » du Cameroun

<sup>1</sup> Le projet REPARAC est un projet financé par le MAE français qui vient en appui à l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) du Cameroun. Sa période d'exécution va de juin 2005 à juin 2009.

## 2) Matériels et méthodes : quelques rappels sur la démarche RAP.

La démarche RAP vise à associer la production de connaissances et la participation au changement. Elle se construit autour de la rencontre d'une intention de recherche portée par les scientifiques et d'une volonté de changement portée par les acteurs locaux (Liu 1997).

On peut identifier plusieurs phases dans le déroulement d'une recherche-action (Lemery, Barbier et Chia 1997; Vall 2005). Nous avons ici retenu cinq phases principales qui permettent de décrire précisément les étapes initiales de la RAP car celles-ci vont constituer l'essentiel de notre propos :

- *L'émergence du collectif RAP.* Que l'initiative soit portée par des chercheurs ou par certains acteurs locaux, cette première phase permet l'identification et la rencontre des différents types d'acteurs (chercheurs, producteurs, élus locaux, ONG...). Elle permet également à chacun des participants d'exprimer ses perceptions de la réalité et de faire valoir ses objectifs ou attentes. Il est important qu'il existe un respect mutuel et une écoute entre les différents acteurs impliqués dans ce type de démarche pour renforcer progressivement la cohésion du groupe et la construction d'un projet commun.
- *La définition de la question commune ou de la première généralité.* A travers les échanges et les négociations entre les différents membres du collectif se construit progressivement une vision partagée de la réalité et se définit une (ou des) question (s) commune (s) que le collectif souhaite traiter.
- *La formalisation des engagements et devoirs de chacun des acteurs, des règles de fonctionnement du collectif* (cadre éthique, rythmes et modalités d'échanges, niveaux de responsabilité, régulation des activités, utilisation des données) *et d'un plan d'action négocié* (budget, activités programmées...) permet au collectif de préciser les modalités de mise en œuvre des activités proprement dites.
- *La réalisation des activités.* C'est durant cette phase que se développent les études, essais ou tests définis dans le plan d'action, et que l'analyse des résultats obtenus est conduite. La valorisation des informations ou résultats obtenus permet de participer aux changements sur le terrain.
- *Phase de désengagement ou de renégociation d'un cycle RAP.* Le partenariat entre les différents acteurs n'a pas pour objectif de se maintenir dans le temps et il est ainsi utile de prévoir dès le départ la durée probable de cette collaboration et son terme. On peut cependant, à partir des premiers résultats obtenus et des nouvelles questions communes qui émergent, renégocier un nouveau cycle de RAP.

Compte tenu de la jeunesse de l'expérience du PRP innovation (quatorze mois) nous traiterons essentiellement des premières phases de cette démarche.

## 3) Résultats et discussion : réalités et enseignements des expériences d'Ayos et de Mbouda

Plutôt que de décrire pas à pas, et de façon exhaustive, les différentes situations et actions menées sur chacun des deux sites nous construirons cet exposé en présentant les réalités, questionnements et enseignements les plus marquants.

### 3.1) L'émergence du collectif RAP.

#### ➤ Une initiative de chercheurs ?

La rédaction du document de projet du PRP « innovation », qui a été proposé au financement du projet REPARAC, a été effectuée par un groupe de chercheurs de l'IRAD et du CIRAD et par des responsables d'ONG et de projets du Ministère de l'Agriculture. C'est ce premier collectif de cadres de la recherche et du développement qui va porter cette initiative et tenter d'identifier des partenaires locaux susceptibles d'être intéressés par ce thème et par ce type de démarche.

La rencontre entre la FEPADA<sup>2</sup> (site d'Ayos) et les chercheurs du PRP innovation a eu lieu à l'occasion de l'atelier de présentation aux partenaires de l'ensemble des projets REPARAC. Des contacts informels ont été alors noués entre le Responsable des projets de la FEPADA et l'un des chercheurs du PRP innovation. Il faut remarquer que l'approfondissement de ces relations a été autant dû à des initiatives prises par ce chercheur que par le Responsable des Projets de la FEPADA. On peut penser qu'il existait un intérêt partagé et une volonté commune d'aboutir à la mise en œuvre d'une collaboration entre chercheurs et OP, ou tout du moins entre les porte-paroles de ces deux entités.

L'identification de l'OP BINUM<sup>3</sup> (site de Galim) par les chercheurs est liée aux recommandations faites par la Délégation de l'Agriculture et du Développement Rural de la province de l'Ouest (via le PRP maïs) et par l'un des dirigeants de l'ONG SAILD (Service d'Appui aux Initiatives Locales de Développement), membre du PRP innovation. C'est donc le PRP innovation qui a fait la démarche d'aller à la rencontre des membres du BINUM. Si les responsables de cette OP ont accueilli favorablement la proposition de collaboration, il n'est pas certain qu'ils auraient fait eux mêmes ce type de démarche en l'absence de la venue des chercheurs dans leur localité.

#### ➤ Des OP de même nature ?

Soulignons tout d'abord que les chercheurs ont préféré travailler avec des organisations de producteurs (OP) plutôt qu'avec des producteurs isolés. En effet, ce travail souhaitait apporter des éléments de réponse sur les nouvelles formes de coordination entre les structures de recherche/développement et les organisations paysannes et faisait l'hypothèse que le pouvoir de convocation élevé des OP pourrait démultiplier l'impact des études et actions réalisées sur le terrain.

La FEPADA est une organisation relativement jeune (créée en 2005) dont le socle initial est constitué par des membres liés antérieurement par une foi (catholique) et une pratique religieuse commune. La première action de ce groupe d'entraide a été d'acquérir une machine à fabriquer des parpaings et d'organiser des chantiers collectifs pour la réalisation de logements pour les différents membres de la communauté. Au-delà de cette action, l'organisation s'est interrogée sur les moyens d'améliorer les conditions de vie de ses membres et de leur permettre de construire leur propre « projet de vie ». C'est ainsi que ce groupement a formalisé différentes structures (coopérative de vente du cacao) et nommé différents responsables (responsable des projets, responsable de la vente des produits, responsable de la discipline...) pour tenter de développer des projets ou des activités rémunératrices dans différents domaines (élevage d'aulacodes, vente groupée de cacao, parcelles d'ananas, de manioc ou de plantain...).

---

<sup>2</sup> FEPADA : Fédération des Producteurs et Agro-pasteurs d'Ayos

<sup>3</sup> BINUM : (à compléter)

Remarquons que le Responsable des projets de cette fédération est également le Représentant des OP de la province du Centre auprès du cadre de concertation Etat-OP<sup>4</sup>. Certains des responsables de cette organisation sont des individus qui ont un haut niveau de formation académique, qui ont travaillé une partie de leur vie dans les structures de développement d'état et qui ont une culture que l'on pourrait qualifier « d'urbaine » même s'ils ont su se faire reconnaître et apprécier dans leur milieu local. La FEPADA regroupe aujourd'hui trois Unions de Groupes d'initiative Commune (UGIC) constituées à leur tour de treize GIC, et compte ainsi une centaine de membres qui se répartissent dans une dizaine de villages situés autour de l'arrondissement d'Ayos.

A Galim, l'OP BINUM (Association des Producteurs pour le Développement) est une organisation plus ancienne (créée le 04 novembre 1998) et qui étend son action sur l'ensemble de la province de l'Ouest, et partiellement dans les provinces du Littoral et du Centre. Elle a une longue expérience des collaborations avec les partenaires institutionnels et a déjà reçu divers appuis (formation à la gestion par le SAILD, appuis financiers de SOS FAIM, construction de hangars de stockage sur fonds européens, distributions de provende à prix subventionnés par l'Etat) et menés différentes actions (collecte, stockage et vente groupée de maïs, élevage porcin, mise en place de services d'épargne crédit, ...). Certains de ces responsables sont également impliqués dans les concertations Etat-OP (le Conseiller Principal actuel est l'un des représentants de la province de l'Ouest auprès de l'Etat). S'ils sont généralement forts compétents et aguerris aux échanges avec les partenaires institutionnels, ils gardent, peut-être de part leurs origines agricoles, une certaine retenue dans leurs propos et une gestion consensuelle des rapports et décisions tant à l'intérieur de leur organisation qu'avec leurs partenaires extérieurs.

### **3.2) La définition de la question commune.**

#### **Une construction différente de la légitimité des questions communes selon les situations.**

Dans le cas d'Ayos, les échanges concernant la mise à jour des problématiques et questions locales a été menés tout d'abord avec les responsables du niveau fédération et certains responsables des Unions. Quatre questions principales ont été mentionnées :

1. demande d'appuis financiers pour des équipements bureautiques ou en matériel agricole (pompe à eaux pour les cultures de contre-saison...).
2. demande d'appuis techniques et en gestion pour le montage de projets (mise en place d'une parcelle d'ananas, ouverture d'un magasin de vente de produits agricoles à Yaoundé...) et l'animation des GICS (formation des responsables des groupements de base...).
3. problèmes d'accès à du matériel variétal cacao de qualité,
4. problèmes de mise en marché du manioc et d'autres produits agricoles,

Ces questions faisaient référence à des problématiques de différentes natures et traduisait non seulement la diversité des difficultés rencontrées par chaque individu mais surtout la façon dont chacun d'entre eux percevait le projet REPARAC et ce qu'il pouvait lui apporter. Elles montraient également que, malgré les présentations et explications, les objectifs du projet REPARAC et des démarches RAP apparaissaient peu compréhensibles pour la plupart des membres de ces OP. Leur diversité semblait révéler enfin que ces différentes questions n'avaient probablement pas fait l'objet de débats antérieurs et de l'établissement de priorités au sein de l'OP.

---

<sup>4</sup> Le cadre de concertation Etat-OP est une initiative qui vise à créer un lieu d'échange et de négociation entre les services de l'Etat et les représentants nationaux des organisations paysannes camerounaises.



Les chercheurs ont donc souhaité rencontrer les membres des différents GIC et Unions pour approfondir la connaissance du milieu agricole et humain concerné par la fédération, écouter les différentes propositions des membres des Unions, et pouvoir ainsi mieux juger de la légitimité des thématiques proposées.

Ces rencontres avec les membres des unions et les visites de terrain ont permis que les préoccupations suivantes soient énoncées par les producteurs :

- la pression de la cochenille du manioc qui est de plus en plus forte dans la zone et qui conduit à la perte totale ou partielle des récoltes.
- la non fructification de l'arachide pour certains villages alors que dans d'autres les choses se passent bien (sols différents, pratiques différentes ?...).
- les problèmes de « mort subite » du macabo (pourrissement racinaire) qui affectent certaines parcelles qui doivent alors être abandonnés.

Le tableau ci-dessous résume les critères qui ont conduit à évaluer la légitimité et la pertinence des différentes questions soulevées par les producteurs et leurs organisations.

Question	Nombre et type d'individus concernés	Type de problème	Apports de la recherche et possibilité de tester des solutions	Intérêt pour l'analyse de l'innovation
Achat motopompe et équipements de bureau	Quelques producteurs (pour la motopompe) Responsables du niveau Fédération (pour le bureau)	Ressources financières et crédit Doléances à adresser à des projets de dvpt.	Sans objet	Sans objet
Formations en gestion et animation	Quelques responsables des Unions	Compétences à renforcer. Doléances à adresser à des ONG ou projets.	Sans objet	Sans objet
Fourniture en plants de cacao amélioré	Quelques producteurs	Distribution de plants améliorés. Doléances à adresser à la vulgarisation	Variétés améliorées existent au niveau de la recherche Plante pérenne : essai sur plusieurs années = trop long	Moyen
Appui à la mise en marché du manioc	Quelques membres du bureau de la fédération mais aussi des producteurs	Difficultés (invenus) et/ ou coût élevé des fonctions de commercialisation	La compréhension du fonctionnement de la filière peut aider à l'élaboration de pistes de solutions mais cela exige un investissement important en temps de travail et une <u>forte prise de risque</u> pour tester des solutions alternatives	Elevé : filière en expansion
Cochenille du manioc	De nombreux producteurs et également les responsables des trois Unions et de la fédération	Technique et parasite	Des propositions validées par la recherche existent et peuvent être testées durant la vie du projet (manioc cycle de 12 à 24 mois). Prise de risque faible à moyenne.	Elevé : filière en expansion et processus de co-construction d'innovation possible
Fructification de l'arachide	Quelques producteurs	Technique	?? : un travail préalable d'identification des causes de la non fructification était nécessaire avant de savoir si la recherche avait des solutions	??
Mort subite du macabo	Quelques producteurs	Technique	Pas de solutions opérationnelles pour l'instant	Faible

Figure n2 : Critères de sélection des questions communes.

Les chercheurs ont ainsi, dans les discussions, privilégié les questions :

- qui concernaient un nombre important de membres de l'organisation et qui apparaissaient pertinentes pour leurs responsables,
- pour lesquelles la recherche pouvait dans le cadre des moyens matériels et humains (et en temps) qui lui était impartis proposer et tester des solutions sans faire prendre aux producteurs des risques excessifs.
- qui rejoignait l'objectif des chercheurs d'analyser des dynamiques d'innovation sur des filières marchandes émergentes.

C'est ainsi, après six rencontres et visites de terrains qui se sont réparties sur 3 mois, que la question de l'amélioration du contrôle de la cochenille du manioc a été retenue par le collectif RAP comme question commune prioritaire.

Cependant dans la mesure où la construction de liens de solidarité et de confiance entre nouveaux partenaires étaient également un objectif de ces premières phases les chercheurs ont également répondu positivement à certaines des demandes exprimées (formation en gestion et animation, matériel amélioré cacao...) qui pouvaient être satisfaites (ou relayées vers d'autres PRP) sans engager des dépenses en temps ou budgétaires trop importantes.

Par ailleurs la question de la mise en marché du manioc qui apparaissait également comme une question pertinente et intéressante n'a pas été définitivement évacuée mais son traitement a été remis à plus tard.

Dans le cas de Galim, du fait que l'OP BINUM avait déjà une longue expérience des projets collectifs et des partenariats avec les organismes d'appui, nous avons préféré, plutôt que de participer à un travail de construction de la demande locale, proposer directement aux responsables de l'OP de faire eux-mêmes le point avec leurs membres pour définir les thèmes qui pouvaient intéresser leur organisation.

Après consultations internes les responsables de Binum nous ont indiqué que la fédération souhaiter collaborer avec la recherche autour du thème de l'amélioration de la production porcine pour que celle-ci puisse en particulier les aider à mieux valoriser le maïs produit localement qui rencontrait des difficultés d'écoulement.

Compte tenu de l'importance de cette culture marchande dans la zone et de l'intérêt d'aborder une problématique plus systémique qui liait production végétale et animale, les chercheurs ont donné leur accord pour ce thème global en indiquant qu'il restait un travail de définition plus précise de la, ou des, question (s) à traiter.

### **3.3) La définition des dispositifs de terrain.**

#### **3.3.1) Quelles compétences et outils d'animation mobiliser ?**

Dans le cas d'Ayos les producteurs avait précisément cerné le problème qu'ils souhaitaient traiter et ils attendaient des solutions précises de la recherche. Dans la mesure où notre collectif ne disposait pas de compétences particulières sur le manioc, un chercheur senior spécialiste de cette culture a donc été sollicité pour venir présenter aux producteurs les recommandations de la recherche pour la culture du manioc et en particulier pour le contrôle de la cochenille. Une séance en salle et sur le terrain a ainsi été organisée.

Dans le cas de Galim les questions précises à traiter restaient à définir. L'apport des spécialistes en production de maïs et de porcs ne pouvaient donc intervenir comme précédemment dans le cadre d'un apport simple d'informations ou de recommandations mais ils devaient être capables de participer à un échange permettant de préciser avec les producteurs les voies d'amélioration de la production porcine pour la valorisation du maïs local. Cet objectif nous a conduit à organiser trois rencontres différentes.

La première a réuni les producteurs de Galim et deux chercheurs/animateurs (non spécialistes du maïs et du porc) chargés de les aider à clarifier et à mettre en forme un exposé sur leurs pratiques d'élevage, les problèmes qu'ils rencontrent et les solutions qu'ils ont déjà expérimenté. La seconde réunion a rassemblé les chercheurs spécialistes du porc et du maïs avec un chercheur/animateur pour faire un premier point sur les références existantes au niveau de la recherche sur ces deux productions. La troisième rencontre s'est tenue en présence des producteurs, des deux chercheurs spécialisés et des deux chercheurs/animateurs. Elle a permis aux producteurs et aux chercheurs spécialisés de présenter leurs perceptions respectives et de débattre des voies d'amélioration possibles dans le contexte local de production du porc.

Ces échanges ont conclu que la voie principale d'amélioration des performances et de la rentabilité de l'élevage de porc résidait dans une gestion rigoureuse de son alimentation. Des simulations économiques des résultats de différentes compositions alimentaires ont ensuite été réalisées avec les producteurs sur la base des produits et des prix locaux, pour préciser les options qu'il apparaissait intéressant de tester. Il est apparu que cette alimentation, pour être rentable, devait se baser en grande partie sur les productions de maïs et de soja locales. Cela amènera les membres du collectif à envisager de mettre en place également des essais visant l'amélioration des productions de maïs et de soja.

### **3.3.2) Quels dispositifs de terrain choisir ?**

Les caractéristiques des dispositifs sont définies par différents éléments et considérations.

#### **➤ Sur les solutions à tester :**

Dans le cas d'Ayos il est intéressant de remarquer que les producteurs attendaient de la recherche que celle-ci leur indique un produit chimique capable de contrôler la cochenille qu'ils auraient alors testés dans leurs parcelles. Lorsque le chercheur « manioc » a expliqué que la solution chimique n'était que difficilement applicable (problème de rareté et de coût très élevé des produits et de toxicité rémanente pour la consommation) et qu'il fallait plutôt s'orienter vers des solutions relevant des pratiques culturelles (culture en pur, plantation sur billons...) et de la désinfection des boutures (pour éviter la dissémination du parasite sur des nouvelles parcelles non encore infectées) les producteurs ont dû réviser leurs espérances.

Dans le cas de Galim le chercheur « porc » aurait trouvé intéressant de tester l'efficacité des aliments composés achetés dans le commerce sur la croissance des races locales mais les simulations économiques ayant montré la non rentabilité probable de cette option, les producteurs ont insisté pour que cette modalité soit retirée du protocole d'essai.

Ainsi les solutions à tester gagnent à être définie à travers un débat contradictoire entre les références et recommandations de la recherche et les objectifs et les pratiques paysannes.

#### **➤ Sur le dimensionnement des dispositifs et leur localisation.**

Si le chercheur préfère généralement un seul (ou un nombre réduit) essai bien conduit avec un nombre satisfaisant de répétitions (4 au moins), les producteurs, qui espèrent souvent quelques retombées (engrais ou pesticides « cadeau ») concrètes, qui ne souhaitent pas s'impliquer dans une gestion collective d'une parcelle et qui veulent pouvoir faire leurs propres observations, proposent souvent de faire autant d'essais qu'il y a de producteurs intéressés par le sujet.

Par ailleurs, le chercheur calculera la taille de l'essai en fonction du nombre de traitements, de répétitions et de la surface minimum par placette là où le producteur réfléchira en fonction de ses propres objectifs de production et de prise de risque.

Enfin le chercheur ou l'OP aura tendance à vouloir installer l'essais dans un site visible par le plus grand nombre là où le producteur réfléchira plutôt en terme de difficulté de défrichage ou de minimisation de l'investissement ou des risques (certains des essais peuvent être installés sur des terres épuisées peu utiles pour le producteur ou sur des terres louées qu'il sait ne pas cultiver l'année suivante).

Selon les personnes en présence et le déroulement des négociations on peut aboutir à des dispositifs de nature différente.

A Ayos, où la FEPADA et les unions étaient très présentes dans les négociations, le dispositif retenu a réparti les trois techniques à tester pour le contrôle de la cochenille du manioc (culture pure, plantation sur billon, traitement des boutures) entre les trois Unions en prévoyant des visites permettant à l'ensemble des membres de prendre connaissance des résultats des trois techniques testées. Six essais ont ainsi été installés (2 par union). Pour chaque essai, un dispositif simple comprenant deux parcelles, l'une avec le traitement proposé par la recherche, l'autre avec la pratique paysanne a été retenu en positionnant 4 placettes à l'intérieur des deux parcelles pour l'analyse statistique des effets du traitement. La taille, relativement importante de ces deux parcelles, a été définie par les producteurs.

A Galim le dispositif d'essais pour le soja (réalisé dans le cadre des tests d'alimentation porcine) a été marqué par les propositions du chercheur « soja ». Le dispositif retenu a été un essai unique comportant 8 traitements (2 variétés croisés avec 4 niveaux de fertilisation) et quatre répétitions par traitement soit un total de 32 placettes élémentaires ce qui en faisait un dispositif relativement complexe à mettre en place et à suivre. Il faut remarquer que le suivi a été assuré par le producteur propriétaire de la parcelle d'essai car les autres membres de l'organisation se sont rapidement désengagés des tâches d'entretien.

### ➤ **Sur la « normalisation » des techniques utilisées.**

La tendance du chercheur spécialiste est de réduire au maximum la variabilité des paramètres autres que ceux dont il veut mesurer l'effet (« toutes choses étant égales par ailleurs »).

Cela peut conduire à chercher un matériel local (variétés végétales ou races animales) dont l'homogénéité est garantie ou à construire un dispositif d'essais sur la base de variétés végétales ou de races animales, ou de techniques normalisées, apportées de l'extérieur.

A Ayos où c'est la première piste qui a été explorée, les échanges ont montré que la diversité variétale du manioc était grande et les débats entre producteurs pour décider de la variété qu'ils allaient retenir collectivement comme « variété locale témoin » ont apporté beaucoup d'informations sur leurs critères de choix des variétés et les objectifs qu'ils assignent à cette culture (alimentation, vente en frais ou en produits transformés...). Une fois cette décision prise se pose la question de la disponibilité réelle de cette variété pour pouvoir fournir l'ensemble des participants et de la prise en charge de ces coûts supplémentaires. Dans certains essais les producteurs ont préféré conserver leurs propres variétés quitte à rendre plus difficile la comparaison des résultats entre sites différents.

La question du travail du sol a soulevé le même type de débat. Sur Galim le chercheur souhaitait la mise en place d'essai mais sur des parcelles labourées à plat, pour éviter les hétérogénéités liées à la confection et à l'écartement des billons, alors que les producteurs plantent quasiment toujours sur billon. A Ayos, pour le contrôle de la cochenille du manioc, le chercheur préconisait au contraire pour le contrôle de la cochenille une plantation du manioc sur billons alors que la pratique locale est le semis à plat du fait en particulier de sols forestiers riches en résidus racinaires qui rendent très pénible l'édification de billons. Il est intéressant de remarquer que les houes larges n'existent pas dans l'Est et qu'il a fallu que le PRP en offre aux volontaires et qu'une cultivatrice originaire de l'ouest leur montre la façon de la manier. Les différences de hauteurs entre les billons obtenus par les divers cultivateurs étaient d'ailleurs instructives sur le niveau d'intérêt réel qu'ils portaient à cette technique et leur probable propension à la reproduire une fois les essais achevés.

On peut ainsi penser qu'une normalisation excessive et « imposée » par le chercheur le prive de l'occasion de mettre à jour, de mieux comprendre et d'intégrer dans le dispositif les logiques et pratiques paysannes au risque que les producteurs considèrent que « c'est l'essais du chercheur ».

D'un autre côté il faut limiter la diversité des situations culturelles comparées pour pouvoir en tirer des enseignements probants.

Un équilibre est donc à trouver entre ces deux positions et il faut à tout le moins qu'un débat contradictoire puisse avoir lieu sur les justifications de ces différentes techniques d'essais et qu'un suivi des différences de pratiques entre essais soit fait pour que les cadres de référence et les logiques de chaque type d'acteur puisse être mis à jour. Ces éléments d'information sont probablement aussi importants pour les processus de co-construction de références locales que les résultats biologiques ou physiologiques eux-mêmes.

➤ **Sur les mesures à effectuer.**

Le chercheur spécialiste d'une plante ou d'un animal sera surtout intéressé par la mesure précise des phénomènes et mécanismes biologiques voire physiologiques et sera donc enclin à proposer une batterie de mesures (hauteur des plantes, poids des adventices/m2...), là où l'agroéconomiste s'intéressera aux temps de travaux de désherbage pour comparer leur coût à celui de l'herbicide testé, et où le producteur jugera de la technique aussi en fonction de la pénibilité du travail.

➤ **Se donner quelques guides et repères pour la définition des dispositifs de terrain.**

Les expériences menées sur Ayois et Galim montrent que les dispositifs de terrain retenus sont la résultante des interactions entre les objectifs et cadres de références des différents types d'acteurs et des contraintes ou opportunités dictées par la réalité du terrain. Le dispositif de terrain devient ainsi le réceptacle et le lieu d'expression des différentes fonctions que lui attribuent les divers acteurs en présence :

- Élément d'affichage et de promotion d'organisations, d'institutions voire d'individus
- Outil de renforcement des liens entre les membres d'une organisation ou entre les chercheurs et les producteurs et leurs organisations
- Lieu de démonstration de l'effet d'une technique et de formation des producteurs (sur les techniques de mise en place d'un essai, sur la reconnaissance d'une maladie...) ou d'autres acteurs
- Mesure précise des effets d'une technique et des processus biologiques ou physiologique
- Mise à jour et compréhension des logiques et pratiques paysannes
- ...

Cette « confrontation » est en soi une bonne chose et met en évidence tout l'intérêt qu'il y a dans les démarches RAP à développer assez rapidement des dispositifs de terrain qui permettent, mieux que des diagnostics ou des échanges verbaux, de mettre progressivement à jour les différentes motivations (exprimées et tues) et pratiques des divers acteurs.

Cette « confrontation », et la négociation qui lui fait suite, doivent cependant permettre à chacun des acteurs d'explicitier clairement ses objectifs et de trouver des équilibres entre ces différentes fonctions, en veillant tout de même à maintenir une certaine cohérence et à ne pas vouloir confier à ces dispositifs trop d'objectifs simultanés sous peine d'en diminuer l'efficacité.

### **3.4) Rythme, formalisation du partenariat, résultats, et perspectives de ces deux expériences.**

### 3.4.1) Quel rythme adopter ?

Ces deux expériences montrent que différents éléments déterminent le rythme de développement des différentes phases de la RAP et en particulier des travaux de diagnostics et de mise en place des dispositifs de terrain.

La courte durée prévue pour le PRP innovation<sup>5</sup> (30 mois pour le site d'Ayos initié en janvier 07 et 24 mois pour celui de Galim initié en juin 2007), la demande pressante des producteurs (lassitude des enquêtes et des diagnostics même « participatifs »...) et de certains chercheurs pour des activités concrètes ont probablement conduit à consacrer un temps limité à la phase de diagnostic et à initier relativement rapidement des activités de terrain avec les producteurs.

Au-delà de ces contraintes liées à la durée du projet ou aux postures des acteurs, des contingences liées aux cycles des productions étudiées et des cycles de pluie ont également conduit à définir la date de mise en place des essais. Par exemple, pour Ayos l'arrivée de la saison des pluies en avril-mai et la longueur du cycle du manioc (12 à 24 mois selon les variétés et les objectifs des producteurs) a encouragé le collectif à ne pas « laisser passer » la saison culturale 2007.

Enfin des contingences liées à l'implication dans le dispositif des acteurs et services locaux ont également contribué à définir le rythme de mise en œuvre des actions de terrain. Ainsi pour les essais d'alimentation porcine à Galim il avait été décidé, pour des raisons d'appropriation du projet par les partenaires locaux et de reproductibilité des tests, de se fournir en porcelets auprès de l'un des gros éleveurs de l'organisation plutôt qu'auprès de l'IRAD. De même il avait été décidé que le financement de l'achat des porcelets et des aliments se ferait avec l'appui du BINUM Tontine, caisse d'épargne et de crédit local. Du fait que les porcelets ne devaient être sevrés qu'en février 2008, l'essai alimentation a été une première fois repoussé de septembre 07 à février 08. Ensuite, du fait que de nombreux éleveurs intéressés par la mise en place des tests « alimentation porcine » ont eu des problèmes de non remboursement de leurs crédits 2007 auprès du BINUM Tontine, les tests prévus en février 07 ont été une nouvelle fois repoussés au second semestre 08.

La première question que l'on peut se poser suite à ces observations est celle de la durée « optimum » de la phase de diagnostic et celle du moment opportun de mise en place des différents dispositifs de terrain.

S'il est important de valider la légitimité et la pertinence d'un thème ou d'un dispositif de terrain avant de lancer des opérations concrètes, il semble en même temps illusoire de croire qu'en prolongeant cette première phase de diagnostic et d'échange le collectif parviendra à définir des thèmes et des dispositifs irréprochables. En effet, l'expérience montre (voir le chapitre 3.4.3) que c'est aussi dans la conduite des actions de terrain que les objectifs réels des acteurs et les difficultés et limites des thèmes ou des dispositifs sont mis à jour.

Vis-à-vis des producteurs, un équilibre est donc à trouver entre le risque de les décourager par une trop longue phase de diagnostic où « rien ne se passe » et le risque de les entraîner dans la mise en place « à la hâte » de thèmes ou de dispositifs qui se révéleront décevants et qui risquent de les décourager pour longtemps de participer à ce genre de démarche.

La seconde question concerne l'opportunité de soumettre le rythme d'avancée des travaux aux contingences locales. La levée des contingences locales par un interventionnisme plus affirmé des chercheurs ou du projet (on apporte les porcelets de l'IRAD, on avance l'argent des tests à partir du budget du PRP...) permet de sécuriser et de mieux programmer le déroulement des activités mais prive les chercheurs de l'identification précise des contraintes locales réelles et hypothèque la reproductibilité de la référence technico-économique ainsi construite après le départ des chercheurs et du projet. Ici encore on ne peut que recommander de veiller à maintenir un équilibre entre ces deux exigences.

---

<sup>5</sup> Le projet REPARAC, et les PRP qui lui sont liés, devraient être clôturés, au 3 juillet 2009.

### 3.4.2) Formaliser les engagements des acteurs et la planification des activités : quand, quoi, et jusqu'où ?

Les premières rencontres étant celles de la découverte réciproque entre les différents acteurs, il ne peut être question de formalisation des engagements et de planification des activités. Celles-ci deviennent possibles, voire nécessaires, lorsque un premier travail de clarification des valeurs, des objectifs et des modalités de fonctionnement collectifs a été réalisé.

Nous avons mobilisé trois niveaux de formalisation et de planification qui renvoient à l'implication de différents acteurs (voir tableau ci-dessous) :

Niveau de formalisation	Description et remarques	Acteurs impliqués +
Le cadre général de la collaboration	Ce document contractuel expose les objectifs généraux de la collaboration (renforcer les compétences des agriculteurs, tester des techniques nouvelles sur telle ou telle production...), les rôles que s'assignent chacune des parties et les modalités générales de valorisation des résultats à venir, etc... Ce document contractuel peut être assez aisément et rapidement rédigé et il a toutes les chances de ne subir que peu de modifications durant la période de collaboration	Les responsables de la fédération de producteurs et les principaux animateurs scientifiques du PRP
Le plan d'action annuel ( ou pluri-annuel)	Il précise le planning d'exécution des différentes actions et ce que chaque partie s'engage à apporter dans la réalisation de ce plan. Ce document est également utile mais il pourra être l'objet de remises en cause et de réajustement répétés du fait des contraintes imprévues rencontrées et des adaptations successives. L'importance de l'information que l'on doit mobiliser pour le renseigner et le tenir à jour en fait un outil dont l'utilisation peut se révéler parfois contraignante	Les responsables et les membres des organisations paysannes et les divers chercheurs
Les modalités de réalisation de tel ou tel essais ou action	Ce document contractuel précise les objectifs et dates de mise en place de l'essai, ce que chaque partenaire va apporter (les producteurs mettent la terre et le travail, les chercheurs les produits phytosanitaires et réalisent les mesures au champ...) les notations et mesures prévues et la façon dont seront répartis les produits de cet essai (récoltes, semences obtenues, résultats techniques...) et les risques (le projet rembourse t-il le producteur en cas de pertes ?...). Ce document est assez facile à rédiger	Le producteur et/ ou le GIC chargé de la mise en place de l'essais et le chercheur concerné

Figure n°3 : tableau des différents niveaux de formalisation des accords entre les partenaires.

Au-delà des différences de contenu, ces trois niveaux de formalisation semblent, dans les deux expériences qui nous occupent, avoir eu des fonctions, des usages et des portées différentes. Au risque d'être simplificateur nous pouvons identifier trois fonctions principales :

1. Clarification des engagements des acteurs : le fait de mettre par écrit les objectifs du partenariat, les rôles ou apports de chacun des acteurs, etc..., oblige chacun des participants à clarifier ses positions et contribue à lever les zones d'ombres ou les imprécisions.
2. Diffusion de l'information à l'ensemble des membres engagés par le contrat de partenariat : ces documents écrits peuvent être diffusés aux membres des OP ou aux chercheurs du collectif pour que tous soient au même niveau d'information et d'implication.
3. Renforcement de l'engagement des acteurs et de leur propension à le respecter. : l'existence d'un contrat discuté, écrit et ratifié par les parties en présence pourrait constituer un outil pour obliger les acteurs à respecter leurs engagements.

Si la fonction de « clarification » a été utile pour les responsables des OP et les chercheurs pour la définition du cadre global du partenariat et pour les producteurs amené à mettre en place les essais, il faut reconnaître que le rôle de « diffusion de l'information », et plus encore la fonction de « respect des engagements », se sont avérés limités.

Pour la diffusion de l'information, ces limites tiennent à la fois au fait que tant les responsables d'OP que les chercheurs n'ont pas été en mesure de consacrer suffisamment de temps aux fonctions de communication et au fait que pour un nombre important de producteurs le support écrit ne représente pas la forme de communication la plus habituelle et la plus facilement compréhensible. La majorité des producteurs n'ont ainsi pas bien compris à quoi pouvait bien servir le document d'accord général entre leur fédération et les chercheurs et ce que les différents articles voulaient dire. De même pour le plan d'action annuel la plupart des réajustements et adaptations se sont faites par oral et n'ont pas conduit à une modification du document écrit, le problème n'étant pas tant de consigner par écrit les modifications faites que de chercher à ce que l'ensemble des participants en aient eu connaissance et en aient compris les motifs et les implications.

Pour la fonction « respect des engagements » il faut souligner que ce n'est pas l'existence d'un quelconque document signé, dans un cadre qui reste malgré tout informel (pas de poursuites judiciaires encourues...), qui est en mesure d'inciter les acteurs à respecter leurs engagements initiaux. L'engagement des partenaires, individuels ou institutionnels, n'est pas tant lié à l'apposition de leur signature sur un « bout de papier » qu'à la compréhension des enjeux du partenariat, au sentiment de pouvoir peser sur la définition de ces enjeux et à la conviction qu'ils ont quelque chose de précis et de concret à en retirer. C'est cette espérance de gain au sens large (monétaire, de nouvelles compétences, de notoriété...) qui peut donner du prix à l'engagement et conduire à son respect dans le temps. Cet engagement et son respect augmenteront donc progressivement si des résultats positifs ou des gains sont effectivement obtenus.

Ces différentes remarques ne veulent pas dire que le support écrit est à bannir comme moyen d'information (dernièrement à la demande de certains producteurs de Galim un tableau d'information « REPARAC » a été placé sur l'un des murs du village) mais que c'est sa fonction de « vecteur d'information » qu'il faut chercher à promouvoir plutôt que sa fonction de « respect des engagements ».

Certains participants de ces collectifs RAP ont d'ailleurs souligné que, dans l'établissement d'une relation entre deux partenaires, le support écrit est souvent ressenti comme « l'outil du juge ou de l'huissier » et traduit une attitude de défiance vis-à-vis de l'autre, là où l'arrangement et l'engagement oral apparaissent au contraire comme un signe de reconnaissance des liens de confiance et de solidarité existants ou souhaités. L'irruption du contrat écrit dans un partenariat naissant peut donc parfois être contre-productif et conduire certains partenaires à se mettre en retrait plutôt qu'à renforcer leur implication

### **3.4.3) Résultats et perspectives.**

Les résultats à évaluer pour ce type de démarche sont de différente nature : renforcement des compétences des différents partenaires, compréhension des logiques et pratiques paysannes, résultats sur les processus biologiques et en terme d' enrôlement des partenaires... Nous n'apporterons ici de précisions que sur trois types de résultats car ils nous permettent d'en tirer des enseignements utiles :

#### **➤ Résultats sur les processus biologiques (essais).**

Trois essais ont été implantés entre mars 2007 et avril 2008. Le premier concerne l'évaluation de l'efficacité de trois méthodes de lutte contre la cochenille du manioc et a été mis en place en mai 2007 à Ayos. Cet essais visait la comparaison de la pratique recommandée et de la pratique locale sur les couples de situations suivantes : culture en pur/associée, culture sur butte /à plat et boutures traitées/non traitées.



Les récoltes réalisées en 2008 montrent que les solutions techniques préconisées par la recherche n'ont qu'un effet fort limité sur le contrôle de la cochenille en milieu réel. Il est cependant intéressant de remarquer que les producteurs n'ont pas attendu les mesures de rendement en tubercules pour déclarer « nous on voit que la culture en pur et sur buttes donne plus » et pour que nous soit rapporté le fait que quelques producteurs ayant des parcelles proches des essais ont durant la suite de la campagne 2007 essayé eux mêmes de planter en pur et parfois sur billon. Ce « résultat » était inattendu car l'essai visait à l'origine le contrôle de la cochenille et non la comparaison des techniques de semis en pur et en associé ou de la plantation à plat et sur buttes. Si les conclusions émises par les paysans nous semblent évidemment prématurées (le temps de travail pour édifier les buttes sera t-il compensé par le gain de rendement, la culture pure autorise t'elle une productivité du travail supérieur aux cultures associées ?...), elles révèlent cependant que les rythmes et les éléments d'évaluation et de décision pour le chercheur ne sont pas forcément les mêmes que pour le producteur. Ces déclarations de certains producteurs et surtout des responsables de la FEPADA ont également permis de comprendre qu'à travers la mise en place de ces essais « cochenille manioc » cette fédération cherchait également (et peut-être surtout ?...) à créer une dynamique collective autour de la production et de la vente du manioc qui s'est révélé constituer progressivement l'un des chantiers fédérateur et mobilisateur de l'organisation.

Le second essai, mis en place en septembre 07, concerne la comparaison de deux variétés de soja et de quatre niveaux de fertilisation à Galim. Bien que des problèmes d'alimentation hydrique en fin de cycle aient gêné l'analyse de cet essai, les résultats obtenus confirment la bonne tenue de la variété introduite par un producteur en 2006 et mettent en évidence le faible effet des engrais minéraux comparé à l'effet fumure organique (fiente de poule). Si ces résultats ont intéressé les producteurs et semblent avoir renforcé leur désir de développer cette culture, les quantités récoltées se sont avérées insuffisantes pour répondre à la demande locale en semences. Cet exemple confirme que l'établissement de références techniques ne suffit pas, et qu'il y a donc un travail de type organisationnel et économique à conduire avec l'OP BINUM, les producteurs de semences et les services semenciers pour que ces premiers résultats techniques puissent être valorisés par les producteurs.

Le troisième essai mis en place en avril 2008 à Galim concerne la comparaison de l'efficacité de deux herbicides maïs, dont un nouveau produit systémique (herbimaïs), car la maîtrise de l'enherbement constitue l'un des principaux facteurs limitant de cette culture. Cet essai montre que cet herbicide systémique maîtrise bien la flore adventice locale et que l'on n'observe pas de phytotoxicité sur les variétés de maïs utilisées.

### ➤ **Résultats en termes d' enrôlement et d' implication des acteurs.**

Le niveau d' implication des acteurs connaît des variations dans le temps et nous a semblé répondre à deux types de cycles.

Un premier cycle court est en relation avec l' implication des producteurs dans la définition de la question commune et dans la mise en place des essais. Si au niveau de la définition de la question commune et des formations (sur la culture du manioc, sur la production porcine, sur les modalités de mise en place des essais...) la participation est forte (20 à 30 participants), elle diminue lorsqu'il s' agit pour le producteur de se positionner sur son intérêt personnel à mettre en place tel ou tel essais (10 à 20 participants inscrits), et elle baisse ensuite de façon encore plus marquée lorsque l'on passe à la mise en place effective de l'essais (entre 2 et 6 essais réellement mis en place). Une fois les essais mis en place certains des individus impliqués dans les GIC ou les collectifs chargés de l'entretien et du suivi de l'essai peuvent également faire défection en cours de route. Ainsi que le disait une

productrice d'Ayos : « moi quand j'ai vu qu'il n'y avait rien à gagner (pas de rémunération par REPARAC du travail de désherbage de l'essai) j'ai arrêté de venir ». Si cette fonte des effectifs pose des problèmes pratiques et de planification dans la mise en place et le suivi des essais, elle est essentielle pour pouvoir juger de l'intérêt réel des participants pour telle ou telle question commune ou dispositif d'essai et du temps et des moyens qu'ils sont prêts à y consacrer, et pour mettre à jour les motivations non exprimées au départ (espérance de rémunération...).

Le deuxième cycle, qui s'établit plus sur la durée de la collaboration elle-même, est relatif à la montée en puissance ou au contraire au désengagement des partenaires (« la mayonnaise prend ou ne prend pas »). Ces évolutions dépendent bien entendu des résultats concrets obtenus dans la collaboration avec les chercheurs mais également des modifications du contexte local.

Le niveau d'implication des membres dans une organisation paysanne et la capacité des responsables à les mobiliser connaît également des variations qui ne proviennent pas des actions menées en partenariat avec les chercheurs mais qui ont des répercussions sur elles. Ainsi à Ayos les résultats moyens obtenus par la FEPADA sur la commercialisation du cacao et une expérience décevante de vente groupée de produits vivriers vers le Gabon a provoqué un certain découragement des membres de cette organisation et cela a eu des répercussions sur l'implication de certains d'entre eux dans les collaborations avec les chercheurs.

Ces évolutions dépendent aussi des événements du lieu où l'on travaille. Ainsi par exemple sur Galim, il y a eu au cours du dernier trimestre 2007 une montée en puissance de l'implication des partenaires locaux dans les essais « alimentation porcine » :

- un producteur de porc compétent s'est déclaré prêt à céder ses porcelets pour les essais alimentation et à encadrer ces essais d'un point de vue méthodologique et technique
- différents participants projetaient de s'organiser pour élaborer collectivement les aliments des essais à partir des produits locaux (pilage du maïs, soja étuvé ...)
- le responsable de la banque de crédit « Binum Tontine » a indiqué sa disponibilité pour l'apport de crédits aux producteurs... ;

Cependant, début 2008, les responsables de l'OP BINUM les plus impliqués dans ces actions ont été expulsés des terres et des maisons qu'ils occupaient sur un foncier appartenant à l'évêché. Leurs préoccupations étaient alors plus centrées sur leur réinstallation ailleurs que sur la vie de l'organisation et les collaborations avec la recherche. Il est intéressant de noter que cette baisse d'implication des paysans les plus actifs à l'origine dans le partenariat avec les chercheurs a permis l'émergence d'autres interlocuteurs paysans intéressés en particulier par des essais « herbicide maïs ». Il convient donc probablement de percevoir ces différents rythmes et modifications des interlocuteurs comme des événements « normaux » de cette dynamique partenariale, de savoir s'y adapter et de ne pas hésiter à « donner du temps au temps ».

#### ➤ **Résultats en termes d'évolution des questions communes à traiter.**

L'observation et l'analyse du niveau d'implication et des réactions des partenaires par rapport aux premiers dispositifs de terrain mis en place amènent un certain nombre de remarques sur la pertinence des questions communes retenues par les collectifs RAP d'Ayos et de Galim et la façon de les traiter.

Sur Ayos le problème de la cochenille du manioc s'est révélé être probablement moins général que ne l'avait laissé supposer les premières consultations des différentes Unions et de la Fédération et les résultats scientifiques seront probablement limités quand à la validation des techniques de contrôle de ce parasite proposées par la recherche. Cependant ces essais ont probablement joué un rôle majeur comme vecteur de promotion de la culture du manioc, et en particulier de la culture pure sur billon, comme thème fédérateur et mobilisateur par la FEPADA. Ainsi si pour les chercheurs/animateurs ces essais étaient avant tout l'occasion de mieux comprendre les processus de co-construction d'innovation on peut penser que pour la fédération et les producteurs cet objet technique visait peut-être également plus des objectifs de mobilisation des membres et d'espérance d'avantages matériel (rémunération du travail d'entretien des essais, intrants ...) que l'obtention de références techniques. On observe ainsi que les processus d'instrumentalisation d'un objet technique sont communs tant aux chercheurs qu'aux producteurs et à leurs organisations. On peut également souligner que la promotion de la culture pure et sur billon comme itinéraire technique « prioritaire » et même parfois « obligatoire »<sup>6</sup> a été plutôt le fait des responsables de certaines Unions et de la fédération plutôt que celui des chercheurs/animateurs et on peut penser qu'à un certain moment la fédération a cherché à instrumentaliser la présence des chercheurs pour valider son message normatif relatif à la promotion de la culture pure et en billon.

Ces observations, sur les différents processus d'instrumentalisation des objets techniques ou des acteurs, ne signifie pas qu'il ne faut attacher aucun prix à la validation de la pertinence de la question commune initiale et aux conditions de mise en place et de suivi des essais, mais elle indique qu'il ne faut pas non plus penser que ce qui se joue à travers cet objet technique pour les producteurs ou les chercheurs est uniquement lié aux résultats scientifiques ou techniques de l'essai. Cette réalité peut nous conduire à accepter de mettre en place des dispositifs dans des conditions de validation thématique ou technique imparfaites car c'est parfois surtout les résultats non attendus et les réactions des partenaires qui sont les plus riches d'enseignements et les plus porteurs de dynamiques de développement.

Le collectif RAP d'Ayos a ainsi programmé pour la campagne mai 2008 – septembre 2009 la mise en place d'essais de comparaison variétales intégrant en particulier des variétés amères à haut rendement pour l'obtention de produits transformés (cossettes, bâton de manioc...) pour les divers marchés potentiels. Il a également rappelé la nécessité de travailler sur les problèmes de mise en marché du manioc qui doivent compléter les expériences initiées sur la production de cette culture.

Sur Galim, la question commune qui touchait à la fois à la production du porc, et à travers celle-ci à la production locale de maïs et de soja, apparaissait complexe à traiter mais en même temps cette complexité a permis de mettre en place des essais soja en septembre 2007 et maïs en avril 2008 alors que les essais « alimentation porcine » étaient repoussés à deux reprises. Ces thématiques, malgré une implication fluctuante des partenaires, semblent rester d'actualité pour les producteurs qui avaient également proposé courant 2007 de travailler sur la mise en marché du porc et en particulier sur la filière de distribution Galim-Mbouda-Baffoussam-Yaoundé. La restitution des résultats de cette analyse de filière et le retour à la stabilité pour les responsables du BINUM délogés de leurs lieux de vie devaient permettre de réinvestir le thème de l'alimentation porcine et de la vente des porcs durant le dernier trimestre de 2008.

---

<sup>6</sup> Lors du recensement des producteurs intéressés pour la mise en place d'essais en mai 2008 de comparaison de différentes variétés de manioc, les responsables de certaines Unions ou certains responsables de la FEPADA ont voulu éliminer les producteurs qui voulaient tester ces variétés en culture associée ou en semis à plat en indiquant que si l'on voulait beaucoup vendre beaucoup de manioc il fallait produire sérieusement (en pur et sur billon) et pas « s'amuser » dans des champs en culture associés qui ne donnent rien : « il ne s'agit plus maintenant de produire juste pour nous nourrir mais nous devons produire beaucoup pour intéresser les acheteurs ! » Ce sont finalement les chercheurs qui ont insisté pour qu'il puisse y avoir des dispositifs qui permettent de comparer les avantages et inconvénients des cultures à plat et en associés par rapport aux cultures en billon et en pur.

Cependant des difficultés d'accès au crédit, liées au fait que la plupart des producteurs qui étaient volontaires pour cette opération « porc » n'avaient pu rembourser leur crédit mais de l'année antérieure, a conduit le collectif à abandonner définitivement cette perspective.

#### **4) Conclusion.**

Les enseignements que l'on peut retenir à partir des expériences d'Ayos et de Galim, , concernent à la fois la démarche RAP elle-même et les questions ou problèmes qu'elle se proposait de contribuer à traiter.

Ces deux expériences confirment que les démarches RAP travaillent autour d'objets et de processus complexes (à la fois technique, économiques et organisationnels) qui les conduisent à procéder par approximations et adaptations successives. On observe ainsi en particulier une adaptation des outils mobilisés et des rythmes de leur développement en fonction des différentes configurations humaines des collectifs<sup>7</sup>, des questions traitées et des « accidents » de parcours.

Ces expériences démontrent également l'intérêt de mettre en place des dispositifs de terrain suffisamment ouverts du point de vue des pratiques culturelles et en prise avec les contraintes et réalités du milieu local pour que leur réalisation permettent aussi la mise à jour et un débat autour des pratiques et logiques paysannes et l'implication active des acteurs locaux.

Ces caractéristiques entraînent cependant des difficultés de planification des activités et de sécurisation des résultats attendus et exigent de rechercher de fragiles équilibres, sans cesse à reconstruire, entre les différentes fonctions des dispositifs de terrain et les divers objectifs que se fixe le collectif.

Si cet exercice se révèle déstabilisant, risqué, et hautement consommateur en moyens humains et matériels et en temps, c'est cependant ce caractère itératif et interactif qui en fait toute la richesse.

Sur les questions communes abordées sur ces deux sites il ressort que les producteurs sont généralement plus demandeurs d'appuis matériels ou de conseils directement opérationnels que d'une implication dans un processus de recherche, visant à augmenter les performances des cultures ou des élevages, dont les résultats n'améliorent pas souvent de façon significative leurs revenus familiaux ou les problèmes de pénibilité du travail ou de prise de risque. Il ressort également que les références techniques qui peuvent être établies à travers ces dispositifs de terrain ne participent que peu au développement s'ils ne sont pas prolongés par des actions qui permettent leur valorisation effective (production de semence pour les meilleures variétés de soja par exemple) et qui sécurisent la mise en marché des produits agricoles obtenus.

---

<sup>7</sup> On entend par « configurations humaines » les différentes caractéristiques des acteurs mis en présence dans le collectif : les OP n'ont pas les mêmes histoires, compétences, objectifs et motivations; le chercheur spécialiste d'une production n'a pas les mêmes méthodes et objectifs qu'un socio économiste ...

## Bibliographie

LEMERY B., BARBIER M., CHIA E., 1997 : La recherche-action en pratique. Réflexions autour d'une étude de cas. In : Albaladejo C., Casabianca F. (éds), La recherche action. Ambitions, pratiques,débats, Etudes et Recherches sur les Systèmes Agraires et le Développement, INRA, 30.

LIU M., 1997. Fondements et pratiques de la recherche action. Paris, L'Harmattan, 351 p.

VALL E. 2005 : Principes, méthodes de la recherche-action. CIRAD, Montpellier. 13 p.